

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS
A PARIS 15ème, 11 BIS RUE SEXTIUS MICHEL
TENUE LE 18 JUIN 1992

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DOUZE
et le dix huit juin à 18 Heures

Les copropriétaires de l'immeuble sis à PARIS 15ème,
11 Bis Rue Sextius Michel,

Se sont réunis en assemblée générale ordinaire au
Cabinet HABERT 23 Rue JJ Rousseau à PARIS 1er, suivant convocation
par lettre recommandée avec accusé de réception en date du
1er Juin 1992.

La feuille de présence fait apparaître que *neuf*
copropriétaires sur 10 sont présents ou représentés réunissant
952 /1.000 èmes généraux.

Il est alors passé à l'examen des questions figurant
à l'ordre du jour :

1.- constitution du bureau.-

sont nommés :

- Président *D. Dinch*
- Scrutateurs *J. de Humber D. Bapou*
- Secrétaire *D. Habert*

M. HABERT remet au bureau de l'assemblée la feuille de
présence, les récépissés d'envoi recommandé des convocations.

M. le Président constate que l'assemblée a été réguliè-
rement convoquée et peut délibérer.

.../...

2.- examen et approbation des comptes de l'exercice 1991.-

Les comptes sont approuvés par

/1.000 èmes généraux.

+ argumentation de
50% de la facture EDF sur
services finançaux
Vérifier la minuiture
déposition des avis sur
les soldes débiteurs de
fin d'exercice.

Facture d'entreteing à joindre dans le compte
Vérifier le pourcentage de charge sociale
Vérifier taxe sur les balcons 1990.
Revoir la position du remplacement des fils
de l'alarme ascenseur.
Charges ascenseur entreteing: faire établir à joindre
au P.V.
Vérifier le règlement de la facture S.O.S
réglé par Mme Alvarez. +
3.- quitus au syndic de sa gestion.-

Quitus est accordé au syndic par

942/1.000 èmes généraux.

Recommandations au Syndic :

Etre plus rigoureux et plus rapide dans
l'écaillage des déchets, plus strict dans
les déchets et surtout plus strict dans
le choix des entreprises. Revoir la position.
4.- renouvellement du mandat du syndic.-

Le mandat de Monsieur HABERT est renouvelé par

942/1.000 èmes généraux,

pour une durée de une année qui expirera lors de
l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1992.

.../....

5.- fixation du budget 1992.-

Le budget 1992 est fixé à la somme de

*quatre vingt
neuf mille cinq cent francs.*

- charges générales : *75.500,00 francs.*
- charges ascenseur : *14.000,00 francs.*

et voté par

942 /1.000 èmes généraux.

Ce budget sera valable jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1992 et sera appelé par le syndic, par quart, jusqu'à cette date.

*Faire étudier par un spécialiste le problème
de l'alimentation en eau en cave qui
sera traité au prochain.*

6.- compte bancaire du Syndicat.-

*d'assemblée donner acte au syndic
de l'ouverture d'un compte bancaire
au nom du syndicat.*

..../....

7.- remise en état des balcons, des appuis de fenêtres et des gardes-manger.-

Travaux balcon 2^{em} étage travaux à effectuer suivant devis S.P.R.

Demande grande majorité du 3^{em} à effectuer sur autre devis sera demandée par D. Bapour.

D. Gijoux 55/1000 vote contre

8.- informations relatives à l'état de l'immeuble.-

Peinture : fissures et cloques en certains endroits : encadre et plafond dans les étages faire faire recommandation faire faire pour la garantie.
Façade immeuble est jolie au niveau des 5^{em} et 6^{em} étage ; entre 1^{er} et 11th le revêtement ciment se décolle voir le problème avec le syndic des 1^{er} aussi que la construction d'un petit édifice en ... provoqués par leurs occupants.

9.- amélioration de la qualité de la réception des émissions de télévision.-

Instant Electronique devait venir pour vérifier le réglage de l'antenne la grille de construction étant restée, deuxième chose toujours mauvais réglage.

D. Sijouh vota contre 55/1000-

10.- pose du câble par FRANCE TELECOM.-

la démission sera prise par le Comité syndical au niveau du choix du passage de des frais à 12 pour 1000 pour le passage dans la gaine technique de l'entrepôt afin d'éviter le passage des raccordements en apparent.

D. Sijouh 55/1000 vota contre

11.- entretien de l'immeuble.-

Départis des tâches de nettoyage
livraison des produits à la loge.

1). J'aimerais bien être satisfait
de la situation actuelle -

12.- changement du numéro de code
d'accès à l'immeuble.-

~~8706 A. - 87 A 06.~~

mais changé Samedi matin

13.- remplacement des containers.-

Demande à nouveau un
conteneur plus volumineux.

D. Sijouh 55/1000 votr conte.

14.- fixation des dates d'assemblée.-

Assemblé en 1/ans.

15.- utilisation de la loge de concierge.-

Interdiction de stocker ou utiliser
dans la loge des produits inflammables;
Demande à D. Sijouh de respecter
cette prescription de sécurité

La Pocahé de la loge à Madame
Alvarez est reconnue par 523/1000

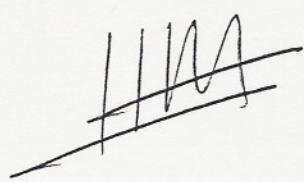
D. Sijouh déclare être satisfait de
la situation actuelle.

....

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est
levée à 21, 20 Heures,

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent
procès-verbal.

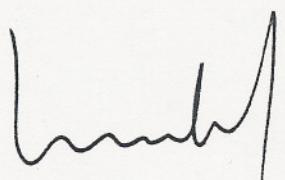
Le Président



Les Scrutateurs



Le Secrétaire



Y. Barfour